Mairie de Bouzigues

Le Petit Echo Bouzigaud

bimestriel mai-juin 2018 N° 236

Édito du maire

COMMENT SE PORTE NOTRE VILLAGE ?

Après les festivités très réussies du carnaval entre deux passages pluvieux, le village a enfin retrouvé le soleil.

Nous préparons la saison avec l'installation de deux nouveaux sanitaires publics qui seront implantés près des deux plages pour remplacer les actuels. Un tapis d'accès à l'étang sera posé à la plage de la trémie pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'eau.

- L'équipe des espaces verts s'active en ce début de saison pour replanter, mais malheureusement, nous subissons des vols des nouvelles plantules placées le long du littoral.

Un soin particulier est apporté au jardinet de la digue des pêcheurs où la mairie, en collaboration avec l'association des voiles latines, replante cet espace en arbres et en plantes endémiques de notre terroir.

- Des bancs vont être installés ou remplacés en front d'étang et sur les plages.
- Comme vous l'avez remarqué nous avons fermé le chemin au-dessus du belvédère pour préserver cette zone naturelle. Les voitures ne peuvent plus s'installer derrière le musée ni se garer tout près de la plage de la pyramide.
- Des barrières en bois comme celles de la piste cyclable seront placées autour des plantations en descendant vers le village à l'entrée ouest du rond-point afin d'éviter aux véhicules de s'accaparer des zones plantées qui leur servent de parkings. Le stationnement doit se faire sur les parkings à côté du rond-point.
- Les travaux de la poste se terminent et la bibliothèque reprend ses quartiers. Le notaire, Maître Xavier a ouvert son cabinet au 1er étage. L'immeuble de la poste a été ainsi entièrement rénové et retrouve toute sa beauté intérieure.

LE CHEMIN DU CLAP

L'appel d'offres pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage concernant le chantier du chemin du CLAP a désigné la société SEMABATH à Mèze pour conduire le chantier sous notre gouvernance.

LES SERVICES TECHNIQUES

Un appel d'offres vient d'être lancé pour la construction du garage des services techniques.

Nous attendons les réponses des prestataires.

La réhabilitation complète de cette zone sera terminée d'ici la fin 2018.

LA COLLECTE DES DÉCHETS DANS LE CENTRE ANCIEN

La suppression des sacs en façade dans le centre ancien est chose faite et il est agréable de ne plus voir ces sacs décorer les façades et les rues de notre village.

C'est une opération réussie et les autres villages des alentours souhaitent s'inspirer de notre initiative.

Si vous avez des remarques à faire n'hésitez pas, et je vous remercie de venir nous en parler en mairie.

URBANISME

L'équipe municipale et moi-même ainsi que tous les services partagent l'objectif commun d'améliorer et de transmettre notre village dans de belles et bonnes conditions de vie.

Nous avons établi des règles d'urbanisme et nous travaillons à la conservation et à l'amélioration de notre patrimoine avec un cabinet d'études Skalla et avec le soutien et le regard expert des bâtiments de France.

Quand vous avez des changements à apporter à vos maisons et à vos extérieurs nous vous conseillons de vous rapprocher de nos services d'urbanisme et de vous informer de ce qu'il est possible de faire.

C'est nécessaire lorsque l'on vit en collectivité.

Ce que je remarque c'est que certaines personnes pensent qu'en étant propriétaire, ils s'arrogent le droit de faire ce qu'ils veulent.

C'est ainsi que nous continuons à voir fleurir des climatisations sur les façades des bâtiments, que des matériaux non autorisés dans les clôtures sont utilisées, que des arrêtés d'utilisation de la voirie communale ne sont pas demandées lors de travaux …je vous épargnerai la liste des manques.

Lorsque nous intervenons pour constater l'infraction …la réponse est toujours la même : « …mais je ne savais pas et de toutes manières les voisins ont fait la même chose »

Conserver et améliorer un village prend du temps, du soin et il faut se projeter dans l'avenir afin de ne pas dénaturer le bâti et notre environnement.

C'est en travaillant ensemble que l'on gardera notre village, qu'on l'améliorera et que vous serez fiers et heureux d'y vivre dans un cadre agréable à regarder par tous.

C'est un travail de longue haleine et toute modification doit être signalée avant que vous investissiez.

Mon rôle et croyez-moi, cela me déplaît grandement, n'est pas de faire une procédure d'infraction aux codes de l'urbanisme et de la transmettre au procureur …ce que je fais inévitablement pour rester cohérente face à la gestion quotidienne des problèmes.

Personnellement, je préfère les discussions en amont et les échanges pour que tout le monde soit content… La prévention a donc ma préférence pour éviter les conflits idiots qui se résolvent facilement ensemble par une ou plusieurs rencontres en mairie selon l'importance des dossiers.

Et puis, ce n'est pas parce que cela se faisait avant qu'il faut continuer dans le même sens.

J'en appelle donc à votre sens commun pour porter un regard collectif sur notre village et pas uniquement un regard personnel sur vos besoins.

Enfin, pour terminer par une note sympathique Bouzigues accueillera une première en manifestation sportive le samedi 9 juin, le Swim Run alliant la course à pied et la natation. Sport très exigeant qui se développe dans le monde entier… et qui se montrera à Bouzigues

…et pour les enfants une surprise le samedi 21 juillet de 14h à 19h l'association Ouzig et la mairie organisent un après-midi, jeux d'eau avec le Ventriglisse géant, toboggan géant qui sera placé dans la descente du Belvédère et qui accueillera participants et spectateurs pour un grand moment de jeux et de joie.

Bien à vous
Votre Maire
Eliane Rosay

Flashez moi ! Je suis l'appli de Bouzigues

SUJET D'ACTUALITÉ

COUP DE JEUNE SUR NOS PLAGES

Depuis quelques semaines, l'équipe des Services Techniques, Benoît, David, Didier et Jean-Noël pour les Espaces Verts ainsi que Fabien, Nicolas, Sébastien, Stéphan, Thierry et Frédéric en renfort pour les aménagements, mène une opération d'amélioration des bords d'étang : installation de nouveaux bancs, plantation d'arbustes méditerranéens, ajout de poubelles, création de sanitaires complets accessibles à tous. Le sable arrivera prochainement, une rampe d'accès handicapé sera aménagée jusqu'au bord de l'eau.

L'association «Voile Latine» se préoccupe aussi de l'environnement et entretient un «jardin méditerranéen» au bout de la Jetée des Pêcheurs, sous l'œil vigilant de Jacques Roman.

Chaque plage a une destination et des espaces dédiés à chaque activité ***suivant arrêté du maire n°2018/013 :***

Article 1 : dans le dispositif de balisage des plages de la commune de Bouzigues sont créées :

*1.1 : **Plage de la Trémie : Zone A.** Une zone de 90 mètres de largeur environ et de 55 mètres de profondeur depuis le rivage, située devant la pinède de la Côte Bleue, réservée uniquement à la baignade.*

*1.2 : **Plage de la Trémie : Zone B.** Une zone de 70 mètres environ et de 35 mètres de profondeur depuis le rivage, située à l'est de la zone de baignade A, réservée à la baignade, et à la navigation des planches à pagaie (paddle board), planches à voile, avirons, dériveurs légers, canoë et kayak de mer.*

*1.3 : **Plage de la Pyramide : Zone C.** Une zone de 60 mètres de profondeur depuis le rivage, située derrière le Musée de l'Etang de Thau, réservée à la baignade et à la navigation des planches à pagaie (paddle board), planches à voile, avirons, dériveurs légers, canoë et kayak de mer.*

Article 2 : La pratique de planches aérotractées (kitesurf) et des engins ou embarcations à moteur non immatriculés est strictement interdite dans les zones A, B et C balisées de la commune de Bouzigues.

Article 3 : La vitesse des engins de plage et engins non immatriculés est limitée à 3 nœuds dans les zones balisées B et C.

Article 4 : Toute circulation sur les plages de la commune et dans les zones balisées A, B et C avec des engins de pêche sous-marine armés est proscrite.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché sur les plages de la commune de Bouzigues et en Mairie.

Article 6 : Mme la Directrice générale des Services de Bouzigues, le commandant du corps de sapeurs Pompiers de Bouzigues, le commandant de Brigade de la Gendarmerie de Mèze et le Brigadier chef de la Police Municipale sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mais ce cadre privilégié est aussi l'affaire de tous. Ne soyons ni pollueurs ni témoins passifs !

Durant l'été, nous mènerons des opérations de sensibilisation avec votre participation.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE : TOUS À VOTRE LECTURE !

Après environ 7 mois de travaux, la bibliothèque a fait peau neuve, dans un cadre clair, on ne peut plus agréable. Les étagères se remplissent « d'arrache-livres » grâce à l'équipe de bénévoles. Leur travail a été facilité par la mise en cartons méthodique par ces dames, aidées d'assidus des lieux. L'équipe en a profité pour faire un tri rigoureux des livres très anciens ou non lus depuis très longtemps. Tous les lecteurs bouzigauds vont vite reprendre leurs habitudes, lieu d'échange culturel et… gustatif. En espérant enfin les beaux jours, le petit jardin sera toujours aussi fréquenté. L'achat de matériel multimédia va arriver sous peu. Un «arbre à livres» est à votre disposition, vous pouvez vous servir.

VENTE DE MUGUET

Il est de coutume d'offrir pour le 1er mai du muguet à nos proches pour leur souhaiter du bonheur!

«Les Nounous de Bouzigues» seront au rendez-vous pour proposer leurs petits brins *«Porte-bonheur»*.

Vous pourrez les retrouver de 8h à 12h , devant la boulangerie et devant la mairie, puis l'après-midi, **à hauteur de la RD 613, au niveau de l'arrêt de bus**, vers la station Thau Carbur.

ASSOCIATIONS

C'EST PARTI... POUR LES KERMESSES, LES GALAS ET LES FÊTES !

Les beaux jours arrivant, le mois de juin annonce l'été et marque également le début des manifestations de plein air !

Le samedi 9 juin, la ***KERMESSE VILLAGEOISE*** sera en fête, sur la place de la Victoire, comme à son habitude, avec dès 10h00 les jeux pour les enfants, la vente de fleurs et de pâtisseries, à 15h00 le concours de pétanque, à 19h30 le repas du soir et à 21h30 le spectacle des enfants.

Le vendredi 15 juin, l'association «Les Temps Danse» fait son cinéma!! avec son ***GALA DE DANSE.***

Rendez vous sur la place du Belvédère à partir de 20h45 pour encourager les élèves qui vous présenteront le 3ème gala autour du thème du cinéma! Buvette sur place. Venez nombreux!

Le samedi 16 juin à 21h30 sur place du Belvédère, la Troupe École de Théâtre Les Verts Luisants de l'association Art Thau se produira dans une pièce intitulée «Vie de M....». Une fantaisie en deux actes.

Acte 1 : les adolescents égratignent l'amour ...

Entracte autour de la buvette.

Acte 2 : saynètes de café théâtre.

Et comme d'habitude, vos zygomatiques feront de la gymnastique ! Venez nombreux voir les bouzigauds dans leurs œuvres ! Munissez vous de quelques euros (tarif libre) et prenez de quoi vous couvrir (voire un coussin !). Rendez-vous mi-juin au port !

Le 21 juin, c'est la ***FÊTE DE LA MUSIQUE.***

Un peu d'animation musicale pour l'arrivée de l'été ! Deux points de rendez-vous sont prévus:

- sur la place de la Golette, à partir de 20h00, l'orchestre Rock'n Ston, jouera à l'initiative de l'association La Perle des Motards.
- sur la place Georges Clemenceau, à partir de 19h00, animation avec le duo Gérald & Co, repas sur réservation. Soirée organisée par l'association Les Amis de la place Clemenceau.

Renseignements et réservations au 06.17.49.48.77.

Et enfin **le 30 juin, la KERMESSE DE L'ÉCOLE** clôturera l'année scolaire.

UN NOUVEAU CLUB POUR LES SENIORS

Lors d'une réunion publique le 3 mars dernier concernant les Seniors de Bouzigues, un nouveau club a vu le jour, le club ***«L'Âge d'Or de Bouzigues».***

Ce club, composé de 13 membres, est sous la présidence de Mme Francette Imbert. Son siège social est situé 1, rue du Port. Les différentes activités de rencontre et permanences auront lieu à l'Espace Fringadelle. Toute l'équipe fera son possible pour que nos «Anciens» passent d'agréables moments tous ensemble.

Voici le programme des mois prochains :

Permanences du club pour inscriptions (cotisation de 18€) de 15h00 à 17h30 :

- mardi 24 et mercredi 25 avril
- mardi 15 et mercredi 16 mai
- mardi 5 et mercredi 6 juin
- mardi 19 et mercredi 20 juin

Repas du printemps (26€) le samedi 5 mai.

Repas de la Saint-Pierre le samedi 23 juin.

Vous pouvez devenir adhérent du club dès l'âge de 55 ans.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au 07.81.26.44.68

CHRONIQUE FOIRE AUX HUÎTRES

Les bénévoles travaillent d'arrache-pied ; les différents pôles sont positionnés : la gastronomie rue du Port, les artisans créateurs au Port Vieux, le marché de la foire Place Général de Gaulle et rue du 20 août. La promenade des Beauces sera réservée à la dégustation, à l'animation et à la déambulation. Deux scènes y seront positionnées. Elles accueilleront, tour à tour, les groupes Elle'swinguent, L'Art à Tatouille, Rose Betty Klub et Coriandre, d'autres groupes déambuleront dans les rues. Des associations de Bouzigues (Voile Latine, Amis du Musée, Yacht Club…) vous proposeront également des activités.

Un sens de circulation sera établi pour ces deux jours, les habitants concernés pourront se garer dans un parking dédié, proche. Les visiteurs trouveront des parkings à l'entrée du village ; les organisateurs mettent tous les moyens en œuvre pour que ce soit une grande fête pour tous en occasionnant le moins de gêne possible pour les riverains.

Vous êtes tous les bienvenus si vous souhaitez les rejoindre :

lafoireauxhuitres@gmail.com

ou 04 67 43 66 40 mercredi de 14 h à 17 h

ou 06 29 28 52 62.

Réunion les mercredis à partir de 19 heures aux algécos face à la Maison Médicale.

INFOS PRATIQUES

CHANGEZ VOS HABITUDES : PRENEZ LE BUS !

Vous éviterez la fatigue, la pollution et les problèmes de stationnement. Rappel : Les tickets sont en vente à l'Élixir (bureau de tabac). A savoir : les transports en commun de l'Agglopôle sont gratuits pour les personnes de plus de 65 ans et non imposables, sur présentation de justificatif de non-imposition + 5€ de frais de dossier annuel.

Pour tout abonnement, vous devez vous présenter à l' agence commerciale d'Agglopôle ou à l'info mobile qui sillonne le territoire.

Le personnel de l'agence commerciale vous accueille et vous informe du lundi au vendredi de 07h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h30 et le samedi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, en ce qui concerne l'info mobile vous retrouverez son planning en cliquant sur le lien ci-après : http://mobilite.agglopole.fr/Informations/Toutes-les-actualites/#19410.

LIEU D'ACCÈS MULTIMÉDIA...

A.C.C.E.S (à Mèze) et APIJE (à Sète), ont mis en place, pour vous aider dans vos démarches administratives, des L.A.M «Lieux d'Accès Multimédia». Ce sont des espaces équipés d'ordinateurs mis à disposition du public. Leur vocation principale est l'accompagnement aux usages de l'e-administration (CAF, MSA, CPAM «Ameli.fr», MDPH34, impôts.gouv.fr, Pôle Emploi.fr, se former en région, etc.), du service transport public (SNCF, Hérault Transport, TAM) ainsi que d'autres domaines (état civil, carte grise, carte nationale d'identité, passeport/services...).

Ils proposent :

- un accompagnement à l'utilisation des outils numériques, bureautiques, internet et multimédia.
- une mise à disposition des outils pour une bonne consultation autonome et démarches en ligne.

L.A.M à Mèze : permanences : sur RDV pour le premier accueil

- le mardi et mercredi de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00 / de 13h30 à 17h30

Tél. / fax : 04.99.04.26.35

E-mail : accesmeze@orange.fr

Adresse : 9 rue Voltaire - 34140 MEZE

L.A.M à Sète : réception du public les lundi / mercredi / jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - fermé les mardi et le vendredi.

Tel : 07.68.50.11.94

E-mail : b.garrigues@apije.org

Adresse : 17 rue Danton - 34200 SÈTE

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE

Une nouvelle infirmière, Sandra Dos Santos Mauricio, s'installe au 29 grand rue Étienne Portes à compter du 7 mai.

Téléphone : 06.10.79.95.42

ARTISAN MÉTALLIER / SERRURIER

Monsieur Patrice Fussner, artisan métallier/serrurier, expert en ferronnerie d'art, est installé à Bouzigues. Vous pouvez découvrir son travail (fabrication de tables, garde corps, objets de déco, lampes, tableaux...) sur son site www.metaldesignconcept34.com

UN NOTAIRE S'INSTALLE A BOUZIGUES

Par arrêté de Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 10 novembre 2017, Maître Alexandre XAVIER a été nommé titulaire d'un Office notarial nouvellement créé au :

5, avenue Alfred Bouat
34140 BOUZIGUES

En cette qualité, il a prêté serment à l'audience du Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, le 7 décembre 2017.

Coordonnées de l'étude :

Tél. : 04.30.17.39.45 - Fax : 04.30.17.39.54
Courriel : onbt@notaires.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi matin : sur rendez-vous.

Pour avis, Me Alexandre XAVIER, notaire.

Si vous n'êtes pas résident permanent à Bouzigues, vous pouvez recevoir le Petit Écho par mail. N'hésitez pas à communiquer votre adresse mail, avec pour objet PEB à : communication.bouzigues@orange.fr

N'hésitez pas à consulter www.thau-info.fr – onglet Bouzigues pour découvrir toute l'actualité de notre ville.

SPORT

ACTIVITÉS NAUTIQUES AVEC LE YACHT CLUB ET L'ÉCOLE DE VOILE

Les beaux jours arrivent! Une nouvelle saison démarre pour le Yacht Club avec de nombreuses activités au programme :

- *sorties en pédalo et en paddle pour découvrir l'étang à votre rythme,*
- *paddle-yoga avec Béatrice, actuel professeur de yoga sur la commune : le week-end en mai et juin et deux jours par semaine en juillet/août (sur réservation),*
- *stages d'été multisports (tarif préférentiel pour les enfants de Bouzigues),*
- *sortie-découverte de la voile habitable sur «l'Edel» notre petit voilier habitable,*
- *possibilité de louer des vélos (sur réservation).*

Cette saison, l'École de Voile sera ouverte toute la semaine : du lundi au samedi et le dimanche sur réservation, dès le mois de mai. Et pour clôturer la saison estivale, venez nous rejoindre pour la 2ème édition du Raid Moules début septembre !!!

Renseignements et réservations : 06.46.32.66.93 ou 09.80.33.67.99

contact@yacht-club-bouzigues.com

1, 2, 3… C'EST PARTI POUR UN WEEK-END SPORTIF !

Cette année, l'association Loupian Tri Nature en partenariat avec la commune de Bouzigues n'organise pas une... mais deux manifestations sportives! Pour la première fois, Bouzigues accueillera le **«Swim Run» le samedi 9 juin.** Cette manifestation comporte deux disciplines : la natation et la course à pied. Au nombre de 150 participants, ce sont 75 binômes constitués qui prendront le départ dès 9h30 sur la promenade des Beauces, pour un parcours de 2500 mètres de nage en bord d'étang puis 12 kms de course à pied en garrigue. L'arrivée se fera derrière le musée (plage de la Pyramide) et la remise des prix est prévue pour 12h30.

S'en suivra le dimanche 10 juin, la 8ème édition du Triathlon Nature de Bouzigues avec ses 3 disciplines : natation, course à pied et VTT. Comme d'habitude, plusieurs parcours seront proposés : le XS (dès 2006), le S (dès 2002) et le M (dès 2000). Le départ sera donné à 9h00, derrière le musée, plage de la Pyramide.

Souhaitons bon courage à tous les participants.

Renseignements et inscriptions sur www.LTN34.com

JUDO

La fin juin marquant le début des vacances d'été, l'heure sera venue pour les judokas de l'association Ouzig de recevoir leur «grade judo». La remise des grades aura lieu le mercredi 27 juin, à partir de 18h00, sur la place du Belvédère. Après un dernier cours, les enfants se verront récompenser pour leur progression sportive tout au long de l'année. S'en suivra le moment de partage et convivialité entre parents, professeurs et enfants autour d'une brasucade et d'un verre de l'amitié.

VOILE, une nouvelle association vient de voir le jour.

Fin 2017, l'ensemble des membres du Yacht Club de Bouzigues a décidé de rendre autonome chacune de ses activités (Voile légère et Voile habitable).

La Voile légère restant sous le sigle Y.C.B (Yacht Club de Bouzigues).

L'association ***BOUZIGUES TOUTES VOILES DEHORS*** a été créée pour promouvoir la Voile habitable. Elle oriente son activité sur la régate : Challenge de Thau (12 régates d'octobre à avril) et régates en mer (Sète, Palavas, la Grande Motte, Marseille…)

Pour cela, elle dispose de 3 bateaux associatifs, ce qui est rare pour un club : 2 Surprises et 1 Challenger-scout, un 4ème bateau privé vient renforcer la flottille.

Les membres de l'association entretiennent les bateaux et participent aux régates. Pour le Challenge, la fréquence des courses est tous les 15 jours en dehors des vacances scolaires.

Si vous voulez naviguer et découvrir la régate, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement contacter le président :
Olivier DEMOLS
mail : btvd34@gmail.com

CULTURE ET PATRIMOINE

NUIT DES MUSÉES ET FÊTE DES ASSOCIATIONS NAUTIQUES SE PRÉPARENT… LE 19 MAI 2018

Cette année, comme nous en avons l'habitude, les Amis du Musée proposeront un atelier à partir de 14h30, sur la Jetée des Pêcheurs.

Au programme, invention et fabrication de radeaux avec des roseaux, bois flottés et autres éléments collectés aux alentours; nous pourrons tester leur flottabilité sur place.

Cet atelier est ouvert à tous; les équipages enfant / adulte sont les bienvenus.

L'école de Voile du Yacht Club avec Jean-Paul Devals et ses adhérents, vous fera découvrir le plaisir d'être sur l'eau sur optimists, paddles…

Goûter offert en fin de journée sur la plage…

Venez nombreux partager ce moment joyeux.

A partir de 20h00, vous êtes invités à venir écouter les conteuses des « Voix du Vent » à l'intérieur du musée et (re) découvrir l'exposition temporaire « DARE ET DART DE THAU ». Accès libre et gratuit.

FÊTE DE LA SAINT PIERRE LES 23 ET 24 JUIN

samedi 24 :

21h - Concert sur le quai du Port de Pêche

dimanche 25 :

9h30 - Départ du cortège en habits languedociens avec peña, devant la Mairie

10h30 : Célébration de la messe en l'Église Saint-Jacques

11h30 : Dépôt de la gerbe sur l'eau en hommage aux pêcheurs de l'étang.

12h30 : Apéritif public dans le Jardin de la Mairie

21h00 : Concert sur la quai du Port de Pêche

22h45 : Embrasement de la barque

Tous ceux désireux de participer à la procession sont invités à venir chercher un costume traditionnel à la mairie (début juin).

INFOS MUNICIPALES

DÉMÉNAGEMENT ET/OU EMMÉNAGEMENT

Une demande écrite doit être déposée en Mairie, au minimum, 10 jours avant la date. Ce délai permet de prendre

les arrêtés municipaux nécessaires et les dispositions éventuelles pour un plan de circulation (rue barrée, déviation).

«DÉBROUSSAILLER SON JARDIN, SA PARCELLE C'EST BIEN, MAIS C'EST AUSSI UN DEVOIR ET UNE OBLIGATION»

(OLD) Obligation légale de débroussaillement : vous êtes tenus de réduire la masse combustible, vecteur de feu et d'éliminer les végétaux susceptibles de propager les flammes.

Un film est à votre disposition pour comprendre le bien fondé de cette réglementation.

Visionnage direct sur : https://youtu.be/7988uMqrtmE ou téléchargement sur le lien :

http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillement/Video-sur-les-OLD-Obligations-Legales-de-Debroussaillement

QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS VERTS ?

Le brûlage des déchets verts* à l'air libre, est interdit en toute période de l'année et en tout point du territoire (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

En cas de non-respect, une amende de 450 € (art 131-13 du code pénal) est applicable.

Quelles solutions peut-on employer?

Le broyage des végétaux qui peut servir de paillage des parterres, empêche la pousse de mauvaises herbes et permet de conserver les sols humides.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de légumes, de fruits, restes de repas).

Les déchets verts peuvent également être collectés en déchetterie, plateformes de compostage ou unités de méthanisation.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptés : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

**déchets verts : feuilles mortes, tontes de pelouse, de haies et d'arbustes, résidus d'élagage ou de débroussaillement, déchets d'entretien de massifs, etc.*

RÉVISION DE L'ARRÊTÉ CADRE SÉCHERESSE DÉPARTEMENTAL - MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Ce document est consultable (uniquement sur internet) du 18 avril au 22 mai 2018 sur : projet_AP_cadre_2018_soumisPublic - format : PDF

REGARDS SUR …

Poésie à Bouzigues - *17 mars 2018*

Trail de Bouzigues - *24 mars 2018*

Expo Les Sentinelles de Thau

Carnaval - *14 avril 2018*

Brocante de Pâques - *2 avril 2018*

Chasse aux œufs De Pâques - *2 avril 2018*

ENFANCE ET JEUNESSE

PROGRAMME ESTIVAL EN PRÉPARATION POUR LE NAISSAIN

Les vacances d'été sont proches !

Le centre de loisirs «Le Naissain» sera ouvert du 9 au 27 juillet.

Cette année encore, 2 séjours sont en projet :

- du 9 au 13 juillet, le groupe des 7/8 ans (12 enfants) partira à Montoulieu
- du 16 au 20 juillet le groupe des préados (12 enfants) séjournera à St Bauzille de Putois.

Rendez-vous le 1er juin à 18h au centre pour les inscriptions.

La 1ère semaine de vacances, nos amis de la Communauté de Communes de Gallargues nous feront le plaisir de venir nous rendre visite.

Le programme de juillet sera riche en activités et les enfants auront également l'occasion de découvrir les sports nautiques grâce à des stages de découverte en partenariat avec le Yacht Club de Bouzigues.

QUELQUES NOUVELLES DU PORTAIL FAMILLE...

Depuis le mois de janvier, la commune s'est dotée d'un nouveau logiciel en vue de mettre en place un portail famille. Des familles testent ce logiciel afin de le formater au mieux.

L'équipe travaille à ces ajustements et souhaite que le portail soit ouvert aux familles pour les inscriptions ALP de juin.

UNE RÉUNION D'INFORMATION EST PROPOSÉE AUX PARENTS LE VENDREDI 04 MAI A 18H DANS LES LOCAUX DU CENTRE

PETITES SENTINELLES DE THAU

Depuis 2009, les enseignants de Bouzigues conduisent avec le soutien de la mairie, un projet pédagogique coordonné par les animateurs du CPIE et le Yacht Club de Bouzigues.

Les objectifs de ce projet sont de faire comprendre aux élèves l'apport des sciences participatives, de pratiquer une démarche scientifique pour découvrir le territoire, de rendre les enfants acteurs sur leur territoire.

La philosophie du projet est d'utiliser le milieu local pour le mettre au service de l'apprentissage du programme d'une part, et de s'impliquer directement dans une démarche de préservation de la biodiversité d'autre part.

En 2016/2017, le projet concernait la lagune.

Pour 2017/2018, c'est le thème de la terre qui avait été retenu. Lors de sorties dans la garrigue, les élèves ont observé et récolté des insectes. ils les ont identifiés et classifiés. A l'aide d'affiches, de collages et de dessins, les enfants nous ont exposés leurs découvertes au sujet des araignées, abeilles, poissons d'argent, escargots et autres scarabées. Ils étaient sérieux et appliqués, les plus jeunes (CP et CE1) qui assistaient à cette restitution ont quant à eux participé en posant de nombreuses questions.

CALENDRIER MAI / JUIN

MAI

- ***01.05 :*** **Vente de Muguet** - par l'association «Les Nounous de Bouzigues».
- ***08.05 :*** **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945** - RDV à 8h45 devant l'Agence Postale.
- ***18.05 :*** **Bus Info Lignes Thau Agglo** - de 7h30 à 12h30 sur la place de la Golette.
- ***19.05 :*** **Nuit des Musées** - à partir de 14h30 sur la Jetée des Pêcheurs / Activités Nautiques sur la plage de la Pyramide
- ***21.05 :*** **Brocante de Pentecôte** - de 8h00 à 18h00 sur la promenade des Beauces.

JUIN

- ***01/02/03.06 :*** **Exposition de Peinture** des élèves de la Section Arts Plastiques de l'association Ouzig.
- ***02.06 :*** **Rassemblement des Motos de l'Espoir** - 15h00, sur la place du Belvédère.
- ***03.06 :*** **Assemblée Générale / Repas des Enfants de Saint Ferdinand** - Espace Fringadelle.
- ***08.06 :*** **Bus Info Lignes Thau Agglo** - de 7h30 à 12h30 sur la place de la Golette.
  Permanence de la Santé Communale - de 9h00 à 12h00 - en salle des Mariages.
- ***09.06 :*** **Kermesse Villageoise** - à partir de 10h00 sur la place de la Victoire.
  Swim Run - Départ 9h30 sur la promenade des Beauces.
- ***10.06 :*** **Triathlon Nature Bouzigues** - Départ à 9h00 - Plage de la Pyramide.
- ***11.06 :*** **Permanence Cabinet Mutéo (Mutuelle Communale)** - 9h00 à 12h00 - Salle des Mariages.
- ***15.06 :*** **Gala de Danse** - 20h30 sur la place du Belvédère.
- ***16.06 :*** **Soirée Théâtre** - 21h30 sur la place du Belvédère.
- ***18.06 :*** **Cérémonie commémorative du 18 juin** - RDV à 10h00 devant le Monument aux Morts.
- ***21.06 :*** **Fête de la Musique** - Place de la Golette / Place Clemenceau.
- ***23/24.06 :*** **Fête de la Saint Pierre**
- ***27.06 :*** **Remise des grades Judo** - 18h00 sur la place du Belvédère.
- ***29.06 :*** **Bus Info Lignes Thau Agglo** - de 7h30 à 12h30 - sur la place de la Golette.
- ***30.06 :*** **Fête de l'École** - École Baqué Rouquette.